

sppTU

Syndicat des
professeures et des professeurs de la
Télé-université

Mémoire
présenté à
la communauté de la Télé-université
sur
l'avenir de l'institution

« Il est clair qu'on peut tout faire ce que l'on fait maintenant sans être à l'UQÀM »

Commentaire d'un professeur
lors de la consultation

S O M M A I R E

5 1. Le rattachement : génèse et evolution

9 2. La TÉLUQ encore à l'UQÀM ?

13 3. La consultation

- 3.1 Évaluation de la situation
- 3.2 Position des professeurs
 - 3.2.1 l'intégration
 - 3.2.2 le statu quo
 - 3.2.3 une nouvelle association avec ou sans l'UQÀM
 - 3.2.4 le détachement
- 3.3 L'avenir du modèle de la TÉLUQ

23 4. Les constats

25 5. La position du SPPTU

27 Remerciements

1. Le rattachement : genèse et évolution

En janvier 2004, le Syndicat des professeures et des professeurs, le SPPTU, se présentait devant la communauté universitaire pour donner son avis sur le projet de protocole d'entente qui devait mener au rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM. L'idée du rattachement se fondait alors « sur une volonté d'assurer dans les meilleures conditions possibles le développement de la formation à distance au Québec. »¹

Tout permettait alors de croire que les huit recommandations générales et les cinquante-deux recommandations spécifiques du Comité académique portant sur l'harmonisation des programmes d'étude, la recherche, la gestion académique, les modèles technopédagogiques, les services aux collectivités et l'internationalisation, seraient mises en œuvre dans les meilleures conditions.

Parmi les recommandations, permettez d'en cibler quelques-unes particulièrement pertinentes :

- Identifier des collaborations imminentes dans les domaines des Sciences de la gestion, de l'Éducation, des Sciences, des Lettres, langues et communication, des Sciences humaines et des Arts
- Faire en sorte que le rapprochement TÉLUQ-UQÀM prenne une forme qui favorise le développement des collaborations de recherche entre les équipes de l'UQÀM et celles des deux axes principaux de recherche de la TÉLUQ.
- Prévoir à très court terme des modalités de transition pour les étudiants afin que leurs études soient reconnues dans l'un et l'autre des établissements.
- Créer un comité académique permanent de suivi de l'application des principes et critères dans la mise en œuvre du projet de rattachement.
- Faciliter la mobilité des professeurs au sein des unités académiques déjà existantes ou à être créées.
- Développer des stratégies de représentation concertées afin d'obtenir des investissements budgétaires substantiels sur la base d'un plan de développement optimal et durable de l'enseignement à distance au Québec et, éventuellement à l'étranger.²

Plus de vingt-cinq professeurs, professionnels, directeurs, doyens et vice-recteurs des deux institutions

¹ Rapport synthèse. Comité académique enseignement-recherche-créditation TÉLUQ-UQÀM, 3 avril 2003.

² *Id.*

composant le comité académique, avaient non seulement développé une vision de ce que devait être la nouvelle université bimodale UQÀM-TÉLUQ, mais ces personnes possédaient également le pouvoir, la volonté et le désir de la mettre en place et suivre ainsi les recommandations du rapport fondateur.

Force est de constater qu'après cinq ans de cohabitation officielle, à peu près rien de ce qui avait été prévu sur le plan académique n'a été réalisé : ni mobilité des professeurs entre les deux institutions, ni comité académique, ni plan de développement de la formation à distance, ni financement à hauteur de dix millions, ni projets avec les universités régionales, ni nouveaux programmes acceptés à la Commission des études sauf le Programme court de 2^e cycle en gestion de l'information et des connaissances.

Quelques signaux auraient dû alerter la communauté universitaire de l'échec qui s'annonçait. En janvier 2004, le Syndicat des professeurs de l'UQÀM, le SPUQ, dénonçait le processus *top down* qui avait cours, et réitérait sa volonté de voir le syndicat des professeurs de la TÉLUQ se saborder à son profit. Le SPUQ s'opposait fortement à « un projet qui ferait de la TÉLUQ une école affiliée ou quelque chose s'y apparentant et qui participerait à la balkanisation de l'UQÀM ».³

« En son état, le projet tel qu'il se dessine, est imprécis et appelle des éclaircissements sur plusieurs plans si l'on veut contribuer à l'émergence d'un véritable consensus chez l'ensemble des professeurs et susciter leur adhésion ».

En outre, pour le SPUQ, le projet de rattachement devait s'accompagner de conditions particulières, à savoir :

« Que les professeurs de la TÉLUQ soient intégrés dans la même unité d'accréditation que ceux de l'UQÀM, c'est-à-dire le SPUQ, tout en prévoyant des dispositions particulières à la composition de leur tâche professorale. »⁴

Pour sa part, le SPPTU, dans son avis du 15 décembre 2003, faisait preuve d'un optimisme mesuré dans les circonstances :

Le SPPTU appuie le projet de rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM et souhaite que le projet se réalise dans les meilleures conditions possibles.

[...] le SPPTU demande qu'un fonds spécial de rattachement soit mis à la disposition des organismes et associations.

Le plan de développement du télé-enseignement est pour nous l'élément clé du projet et la garantie de son succès. Au-delà des structures, c'est l'avenir même du télé-enseignement universitaire qui s'y trouve rattaché; si le projet de rattachement a un sens, c'est ici qu'il se trouve : ajout de ressources professorales et professionnelles, mise en

³ Avis du Comité exécutif du SPUQ sur *Le projet de rattachement TÉLUQ-UQÀM*. 21 janvier 2004

⁴ *Id.*

place de projets d'envergure nationale et internationale, arrimage serré non seulement avec les cinq universités du Québec en région, mais également avec l'ÉNAP, l'ÉTS et l'INRS.⁵

Malheureusement, dès le rattachement, en octobre 2005, d'autres problèmes prennent le dessus reléguant le rattachement au second plan : crise financière majeure à l'UQÀM, démission du recteur, repli du SPUQ qui tente d'interdire toute collaboration entre les professeurs de l'UQÀM et de la TÉLUQ, et qui demande à la Commission des relations de travail du Québec (CRTQ) d'invalider l'existence même du SPPTU.

En plus du blocage d'ordre syndical, la situation sur le terrain des départements se dégrade, la duplication des instances académiques et administratives retarde indûment les projets de développement de programmes de la TÉLUQ et les promesses de collaboration ne se réalisent pas au rythme voulu; au point où les professeurs et la communauté télé-universitaire commencent à déchanter très tôt après le rattachement.

En effet, dès le mois d'octobre 2005, dans une lettre envoyée à la vice-doyenne de la Faculté des Sciences humaines, le professeur Mario Poirier décrit bien le fossé d'incompréhension qui existait (et existe toujours) quand il s'insurge contre la méfiance, le mépris et l'attitude particulièrement hautaine des collègues de l'UQÀM face à la valeur des cours de la TÉLUQ.

Voici quelques extraits de cette lettre.

En arrivant à l'UQÀM, la TÉLUQ n'est pas venue quémander, elle est venue apporter plusieurs ingrédients qui peuvent être très utiles au développement du projet d'une grande institution universitaire. Grâce à la TÉLUQ, l'UQÀM se positionne fortement dans la féroce compétition pour l'enseignement à distance qu'on peut prévoir, technologie oblige, dans les prochaines décennies. Elle qui se retrouvait loin derrière Laval et même l'Université de Montréal pour les cours et programmes à distance, elle arrive maintenant au premier rang au Québec, avec une bonne longueur d'avance. Avec l'appui de son propre corps professoral, l'UQÀM pourrait rapidement devenir un leader mondial de l'enseignement à distance.

Vous comprendrez alors à quel point j'ai sursauté d'entendre la réponse de la secrétaire [...] du Département de psychologie de l'UQÀM à savoir comment les étudiants de psycho de l'UQÀM pouvaient s'y prendre pour suivre un cours à la TÉLUQ, s'ils le désiraient : « Nous ne reconnaissons pas les cours de la TÉLUQ, car ce ne sont pas de vrais cours universitaires. »

Il faut rappeler ici que des cours de la TÉLUQ sont régulièrement acceptés par les autres institutions universitaires au Québec.

⁵ Avis du SPPTU sur le projet de protocole visant à définir les éléments d'entente de principe entre la TÉLUQ et l'UQÀM au sujet du rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM. 15 décembre 2003

Lors de notre réunion, le directeur du Département de psychologie ne cessait de véhiculer à quel point la TÉLUQ représentait une « menace » pour les budgets, les cours et les postes en psychologie. Il a même parlé d'un « vase communicant à sens unique » où la TÉLUQ finirait par hériter de tous les étudiants de l'UQÀM, « attirés par la facilité de pouvoir étudier chez eux ».

Dur, dur.

À la TÉLUQ, lors d'une rencontre avec le Conseil professoral en novembre 2005, le directeur de l'Enseignement, de la recherche et de la création d'alors fait le constat suivant :

« Il n'est pas possible de procéder tel que prévu par une approche intégrée en développant un plan de développement de formation à distance mur à mur. L'UQÀM avec ses quarante-deux départements est trop hétérogène pour rendre plausible une telle ambition. Chaque groupe de professeurs au sein de la TÉLUQ a donc la responsabilité de chercher des ententes de terrain avec les vis-à-vis des facultés et des départements. »⁶

Pendant près de trois ans, de 2006 à 2008, les deux institutions ont cohabité, vivant qui leur frustration, qui leur indifférence, qui leur animosité. Malgré quelques collaborations intéressantes entre les professeurs, notamment avec la Faculté des Sciences (en sciences de l'environnement, en informatique avec le DIC) et en gestion avec l'École des Sciences de la gestion, aucun nouveau programme de grade comme le MBA à distance, ou la maîtrise en Technologie éducative n'a vu le jour. Les seuls gagnants de ce rattachement semblent être les étudiants non seulement de l'UQÀM qui peuvent (enfin) se voir, dans certains cas, reconnaître les cours à distance suivis à la TÉLUQ, mais également ceux de la TÉLUQ qui voient leur diplôme d'un seul coup valorisé. La TÉLUQ pour sa part a fait du sur-place pendant tout ce temps.

⁶ Procès verbal du Conseil professoral 23 novembre 2005.

2. La TÉLUQ encore à l'UQÀM ?

Lors de l'arrivée du recteur Claude Corbo à la direction de l'UQÀM en 2008, plusieurs dossiers urgents étaient en attente d'être réglés : crise financière due au scandale immobilier, renouvellement de la convention collective des professeurs de l'UQÀM, gouvernance et autonomie de l'UQÀM et, en fin de liste, la TÉLUQ, « le problème de la TÉLUQ » (sic), dont il se demandait ce qu'elle faisait à l'UQÀM.

Le recteur fait appel à M^e Pierre Brossard, qui reçoit le mandat de :

- *Dresser un état de la situation de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM depuis l'émission des nouvelles lettres patentes de l'UQÀM le 18 mai 2005. Cet état de situation doit décrire les travaux accomplis et les formes réalisées de collaboration et d'intégration à tous égards de la TÉLUQ avec l'UQÀM.*
- *Établir les conditions académiques, pédagogiques, administratives, réglementaires, organisationnelles et financières devant être réalisées pour que soit achevée l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM et les exigences minimales des deux composantes en matière d'intégration.*
- *Évaluer la faisabilité d'une intégration satisfaisant les deux composantes ou, au besoin, des alternatives à la situation actuelle.⁷*

La publication du rapport Brossard en décembre 2008 a eu l'effet d'un choc qui allait balayer quelque 35 ans d'expertise en formation à distance et en recherche universitaire. Dans la première partie de ce rapport, si on vante haut et fort les réalisations des professeurs de la TÉLUQ, la notoriété de l'institution à l'international et son leadership en *e-learning*...

- *l'expertise de la Télé-université en matière de formation à distance est reconnue, peut-être davantage internationalement qu'ici même; elle obtient des distinctions et des prix de la part d'organismes nationaux et internationaux; on vient la consulter. Les efforts constants déployés par les unités de recherche et les chercheurs ont permis à la Télé-université de renforcer continuellement son leadership mondial dans le domaine de la formation à distance et du e-learning.⁸*
- *la Télé-université, c'est un patrimoine académique de grande qualité, un corps professoral de haut niveau, un modèle éprouvé et reconnu, une expertise appréciée et répondant à des besoins de notre société.*

⁷ *L'intégration de la télé-université à l'UQÀM*, Pierre Brossard, chargé de dossier, 11 décembre 2008.

⁸ *Id.*

- *le nom et la réputation de la Télé-université constituent des valeurs sûres servant à positionner l'UQÀM dans l'arène des universités bimodales. Il ne faudrait pas occulter son image, la reléguer dans l'ombre des normes.*
- *la présentation publique de la Télé-université comme composante de l'UQÀM et tout ce qui s'y rattache, site WEB, logo, etc., sont à reconsidérer, à la fois pour signifier, urbi et orbi, l'unicité et la plénitude de la mission de formation de l'UQÀM, incluant la formation à distance, et mettre en valeur l'image très positive de la Télé-université.*

...les recommandations qui suivent en deuxième partie en font fi et menacent l'intégrité et la mission de la TÉLUQ que le protocole de 2005 s'engageait à respecter. Le rapport recommande :

- Que les quatre Unités d'enseignement et de recherche (UER) de la Télé-université soient intégrées à quatre facultés de l'UQÀM.
- Que soient abolis à compter du 1^{er} juin 2009 les postes suivants de la Télé-université : direction de l'enseignement et de la recherche, des affaires administratives, des services académiques et technologiques, du secrétariat général et de la direction des affaires juridiques.
- L'unification du corps professoral devrait permettre, à terme, de régler la question de la coexistence de deux syndicats d'enseignants et lever le moratoire du SPUQ à l'égard de la collaboration avec la Télé-université : le SPUQ accueillera dans ses rangs les professeurs de la Télé-université devenus professeurs de l'UQÀM à part entière et l'accréditation du Syndicat des professeurs et professeurs de la Télé-université (SPPTU), valide jusqu'en 2010, s'éteindra par l'attrition de ses membres.

Hypothèse encore privilégiée à ce jour par le rectorat, le rapport Brossard a au moins eu le mérite de faire émerger une réelle prise de conscience de la valeur de la TÉLUQ et de la formation à distance au Québec et dans le monde. Presque toutes les instances, groupes, associations et syndicats constitués ont dénoncé les conclusions du rapport qui prônent la disparition de la TÉLUQ. Le collectif www.sauvonslateluq.org mis en place par un groupe de professeurs a recueilli sur son site web plus de mille (1000) signatures d'appui, des centaines de commentaires, des lettres ouvertes dans les journaux, tous sans exception à la défense de l'enseignement universitaire à distance.

Au printemps 2009, les événements se précipitent : règlement de la grève des professeurs et signature de la convention collective du SPUQ dans laquelle on ne trouve aucune ouverture à la formation à distance, adoption du Plan stratégique de l'UQÀM 2009-2014 qui ne fait aucune mention ni de la TÉLUQ ni de la bimodalité, déclaration publique du directeur général de la TÉLUQ qui prône le détachement de l'UQÀM, mise en place d'un comité du Conseil d'administration de l'UQÀM sur l'avenir de la TÉLUQ (comité Hudon-Gervais) et demande du Conseil de gestion de la TÉLUQ de la création d'un nouveau comité académique.

Sans oublier une rencontre des exécutifs du SPUQ et du SPPTU où l'on a pu encore une fois constater le fossé qu'il y a entre les deux cultures.

Enfin, en juin dernier, la direction générale invite la communauté à se pencher sur l'avenir de la TÉLUQ et à lui soumettre un mémoire pour la mi-octobre 2009.

3. La consultation

Du 14 au 28 septembre, l'exécutif du SPPTU a procédé à une consultation auprès des soixante-six (66) professeurs réguliers, permanents, non-permanents, substituts et invités de Montréal et de Québec. Cette consultation s'est faite par sondage (taux de réponse de 70 %) et par quatre rencontres de groupe qui ont réuni 27 professeurs (41 %) durant 2 à 3 heures. Elle a permis de recueillir les positions sur l'avenir de la TÉLUQ (statu quo, détachement, autre option) ainsi que les commentaires, suggestions et réflexions, exprimés par écrit et verbalement. Ce matériel très riche suggère des orientations pour définir l'avenir de la TÉLUQ au sein ou hors de l'UQÀM.

Nous débutons en présentant l'évaluation du rattachement que certains professeurs ont fait lors des rencontres pour ensuite rendre compte des positions exprimées par les professeurs. Nous en tirons quelques constats. Finalement, nous formulons nos recommandations.

3.1 Évaluation de la situation

En plus de prendre position sur le devenir de la TÉLUQ, certains professeurs ont fait une évaluation rétrospective du rattachement. Même si le rattachement a apporté des acquis selon certains, tels :

- la collaboration avec l'ESG;
- l'apport « sans doute d'un peu de clientèle »;
- la valorisation du « diplôme des étudiants de la TÉLUQ [a été valorisé] par le rattachement »;
- « seule la convention collective collée sur celle du SPUQ est un gain »;

La plupart des commentaires indiquent un bilan négatif du rattachement. Les problèmes mentionnés sont :

- la perte de « certains avantages que nous avons comme petite université au niveau de la recherche et des chaires »;
- la paralysie « dans notre développement depuis 5 ans » car « aucun nouveau programme de la TÉLUQ n'a été accepté par la Commission des études »;
- la perte de leadership et d'avantages compétitifs : « Nous venons de perdre plusieurs années à tergiverser pendant que l'Université Laval est devenue un chef de file en

formation à distance. On s'est laissé dépasser; on n'est plus les premiers » ... « Pendant que l'Université Laval signe des contrats de partenariat et de coopération en FAD avec des universités étrangères (en France notamment) la TÉLUQ perd son temps à discuter de son avenir et de sa place à l'UQÀM » ... « Depuis Caerenad, il n'y a plus rien à l'international » ... « Sur le plan de la recherche, le fait d'être à l'UQÀM nous a fait perdre énormément »;

- la finalité du rattachement n'a pas été atteinte : « le but premier du rattachement, soit de favoriser le développement de la formation à distance au Québec, n'est pas réalisé ».

Les commentaires somme toute négatifs révèlent la toile de fond à partir de laquelle les professeurs ont élaboré leurs positions.

3.2 Position des professeurs

Qu'en est-il de la position des professeurs à l'égard du statut actuel de la TÉLUQ ? Le questionnaire envoyé par l'exécutif du SPPTU à ses 66 membres les invitait à choisir l'une des trois positions suivantes :

- 1) favoriser le statu quo;
- 2) favoriser le détachement;
- 3) ou favoriser une autre option, et formuler des commentaires.

L'analyse des réponses montre que les choix des professeurs se partagent entre quatre positions :

- 1) l'intégration;
- 2) le statu quo;
- 3) une nouvelle association avec ou sans l'UQÀM;
- 4) le détachement sans association avec l'UQÀM.

Les positions se répartissent comme suit :

- 2 pour l'intégration;
- 9 (20 %) pour le statu quo;
- 15 (33 %) pour une nouvelle association
- 19 (42 %) pour le détachement.⁹

Nous présentons maintenant les réponses des professeurs selon ces quatre positions.

3.2.1 l'intégration

Deux professeurs « favorise(nt) une intégration à l'UQÀM avec rattachement au SPUQ et avec un statut de type faculté, école ou autre », l'objectif sous-jacent étant une « nouvelle TÉLUQ départementalisée ». Cette position semble se justifier par le fait « que le statu quo n'est jamais bon, le détachement ne propose pas d'alternative viable et réaliste, et parce qu'il faut vraiment essayer l'intégration et parce que nous perdons

⁹ Un professeur a préféré s'abstenir.

en crédibilité (institutionnelle et scientifique) en quittant l'UQÀM ».

3.2.2 le statu quo

Neuf professeurs (20 %) favorisent le statu quo c'est-à-dire le respect des modalités actuelles de rattachement, pour les raisons suivantes :

- Espoir de réussite :
« la TÉLUQ pourrait bénéficier d'un rattachement avec l'UQAM mais pas à n'importe quelles conditions »; « le comité Hudon pourra favoriser le détachement »; « Je ne crois pas que les professeurs de l'UQÀM sont globalement indifférents au sort du projet de rattachement; je ne crois pas qu'ils ignorent (complètement) l'importance stratégique de la formation à distance pour le développement de leur université. Je crois toutefois qu'il y a une grande méconnaissance et probablement une certaine méfiance de leur part à l'égard de ce que la TÉLUQ a à leur offrir ».
- Poursuite de sa carrière :
c'est-à-dire vouloir « rester à l'UQÀM pour les contacts et les partenariats facilités, pour les avenues plus intéressantes de développement de la programmation académique »; « Étant reconnue comme professeur de l'UQÀM [cela] favorisera vraisemblablement les chances de développement dans mon créneau de recherche. La masse critique y est aussi pour beaucoup ».
- Le risque de l'inconnu :
« le statu quo est mieux que de tout recommencer avec un autre établissement »; « le démantèlement nous plonge dans l'inconnu et on devra s'en remettre à la ministre qui hésitera à rejouer dans nos lettres patentes perdues »; « Le détachement nous place devant une inconnue majeure : quel sera notre statut d'université... si nous demeurons une université ».
- Expérience réussie :
« Je suis très encouragé par les rapports positifs que nous développons de plus en plus avec l'ESG. Contrairement à d'autres, je trouve que les choses vont bien... Il a fallu y mettre énormément de bonne volonté de part et d'autre, et cette bonne volonté a été en grande partie alimentée par l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM. Il nous a fallu 7 ans pour offrir le programme à temps plein et sans le contexte de l'intégration de la TÉLUQ à l'UQÀM on n'y serait tout simplement jamais arrivé. »
- Se donner le temps :
« Peu importe où on ira, on devra composer avec un horizon temporel d'au moins 10 ans avant de voir une réelle intégration-transformation des façons de faire et du capital organisationnel de la TÉLUQ dans l'université campus. Il ne faut pas avoir une vision statique des universités. Ce n'est pas parce que certains sont réticents maintenant que

demain il en sera toujours de même. Les opinions se transforment lentement mais sûrement, et les plus âgés seront remplacés par des plus jeunes. Je ne suis pas très inquiet des « menaces » qui pèseraient sur la TÉLUQ et son autonomie, dans la mesure où on reste ferme et vigilant (mais ouvert aux accommodements et aux transformations progressives). L'autonomie organisationnelle de la TÉLUQ reste importante pour assurer la réalisation d'activités (d'enseignement à distance) qui sont en marge des activités centrales d'une université campus (enseignement en salle) ».

- Crédibilité :
« ce qui attire un étudiant (et particulièrement un immigrant) à l'université Laval, c'est la notoriété, la crédibilité et le label Laval. C'est le danger de sortir de l'UQÀM; la TÉLUQ y perdrait à ce chapitre ».
- Le statu quo, une position stratégique :
« Je suggère le statu quo temporaire accompagné de « magasinage ». Quand une autre université qui s'intéresse à la fois à la FAD et à nous (e.g. Université Laval) verra ses professeurs manifester un intérêt marqué pour une fusion, avec des engagements clairs, nous pourrions demander le divorce pour différences irréconciliables et non-respect par l'UQÀM du protocole de rattachement. Et se tourner *illico* vers une partie intéressée ».

3.2.3 une nouvelle association avec ou sans l'UQÀM

Quinze (33 %) professeurs favorisent une nouvelle association, c'est-à-dire « négocier un nouveau partenariat » pour les motifs suivants :

- Paralysie du développement :
Le statu quo n'est « pas une solution » ... « n'est pas viable, puisque le développement de la TÉLUQ est quasi paralysé; le détachement me semble toutefois prématuré »
- Non viabilité des recommandations actuelles :
« Ni le rapport Brossard, trop administratif, pas académique; ni le démantèlement ne sont des solutions viables »
- Compétition :
« parce que le temps est passé, la concurrence (Laval et autres) est forte et un détachement, en ce moment, sans avoir une stratégie claire de survie et croissance, serait se placer dans une situation trop faible ».

Deux façons de définir la nouvelle association avec ou sans l'UQÀM sont envisagées. La première, soutenue par le renforcement du principe d'autonomie, propose la réappropriation par la TÉLUQ de ses lettres patentes pour devenir une école associée à l'UQÀM ou avec une autre institution. Les deux exemples ou modèles proposés sont une école spécialisée ou supérieure afin de « disposer du maximum d'autonomie possible », ou un établissement affilié ou école associée « un peu comme Polytechnique à

l'UdeM ». Il est mentionné que le statut d'école affiliée signifie « notre pleine autonomie de développement académique ».

On souligne également que l'obtention de ce statut peut être problématique car « la TÉLUQ est pluridisciplinaire tandis que HEC et Poly sont monodisciplinaires ».

La seconde position va dans le sens d'une renégociation des modalités d'association avec l'UQÀM tout en demeurant dans le cadre juridique actuel. Cette position vise à conserver l'autonomie actuelle avec « la possibilité de faire des nouveaux développements [...] et l'UQÀM devrait avoir le droit de faire de la FAD : c'est-à-dire abolir la CAFAD ». Il est proposé dans cette optique de « découpler la programmation à distance » i.e. « les cours et programmes à distance seraient donc indépendants de leurs homologues offerts sur le campus, et pourraient faire l'objet d'équivalences gérées par les facultés ». Un préalable toutefois : « énoncer clairement qu'il n'y a pas *a priori* de « territoire exclusif » : l'offre de programmes ou de cours en salle ou à distance ne doit pas tenir compte de ce qui est offert par la TÉLUQ ou par une faculté dans l'autre mode (du moins, pas dans une plus grande mesure que leur offre par d'autres établissements). De même, rien ne peut empêcher un département d'offrir des cours à distance, mais il faudrait que cela se fasse sans qu'aucune ressource supplémentaire ne soit allouée à cette fin. Même chose pour la TÉLUQ, qui peut offrir des cours en salle si cela s'avère approprié, mais encore une fois à la condition que cela ne nécessite pas de ressources supplémentaires à ce qui est normalement affecté au développement et à l'offre d'un cours à distance ».

Certains professeurs qui favorisent une nouvelle association avec l'UQÀM sous une forme ou l'autre, ont fait des recommandations sur le processus sous-jacent à cette création. Quatre voies sont suggérées pour atteindre cet objectif :

- « un comité académique bipartite TÉLUQ/UQÀM [...] afin de définir une voie tierce permettant le développement d'une structure administrative et organisationnelle capable de supporter une vision universitaire (enseignement recherche) du rattachement ». Cette recommandation fait toutefois l'objet de réserves. « L'alternative du « comité académique » n'est pas inutile mais je crains que cela s'allonge en palabres infinies qui ne conduisent pas en bout de ligne à une amélioration réelle sur le terrain, au-delà de projets pilotes très ciblés et sans grande perspective ». Il est nécessaire « que nos cours et nos programmes soient d'emblée mutuellement reconnus et que les étudiants puissent circuler le plus librement possible entre les deux modalités. Or, une telle décision ne pourrait survenir que si la Commission des études et le C.A. vont dans ce sens. Un comité académique n'aurait d'autre pouvoir (au mieux) que de recommander cette solution aux instances précitées ».
- « des démarches de rapprochement entre UER et départements/facultés, comme celles initiées par TEG et l'ESG. Des projets de collaboration et des protocoles peuvent être établis entre ces instances sans s'empêtrer dans des pourparlers interminables et stériles à des niveaux plus élevés de l'administration ».

- « un « sommet » où le SPPTU, le SPUQ et les 2 hautes directions, ainsi que peut-être l'association étudiante, soient représentés et examinent si : a) on peut faire marcher ce rattachement (et comment) ; et b) si ce n'est pas le cas, quel est le meilleur scénario (gagnant/gagnant) pour un détachement sans acrimonie ».
- « lancer une équipe de travail intersyndicale pour identifier dans nos conventions collectives les éléments qui bloquent la fusion des 2 syndicats afin de proposer des solutions concrètes ».

Selon certains autres professeurs, des conditions sont préalables à la réussite de ce processus. Ainsi, « Un travail de synthèse de la situation actuelle devrait être fait en y mentionnant les opportunités, les contraintes, nos forces et nos faiblesses. À partir de ce constat, différentes pistes de solution pourraient être exposées et analysées sous différents angles ». Également, « un travail interne à la TÉLUQ qui aurait pour but de recadrer la place de l'académique à la TÉLUQ. Le but : définir la TÉLUQ non pas par un modèle administratif, mais par un modèle académique et pédagogique ». « Il faut que le corps professoral des deux institutions récupère la place perdue dans ce dossier ». Enfin, « que ni la TÉLUQ ni l'UQÀM ne perdent des ressources financières ».

Il est suggéré d'adopter une attitude plus modeste « Nous sommes arrogants avec notre modèle Cadillac et nos plates-formes maisons (Explora) trop complexes », accompagnée d'une ouverture à offrir de mettre à distance « Plusieurs cours de l'UQÀM [qui] ne sont pas offerts faute de professeurs ou d'étudiants ». Il faut aussi une attitude proactive et progresser pas à pas pour lever les obstacles. « valoriser les chaires et faire de la politique pour faire avancer le dossier comme on le veut » ... « Il faut que la TÉLUQ se vende davantage; l'image de la TÉLUQ est biaisée et problématique tant au Québec que hors Québec; on pense que les professeurs « ne font que parler sur le câble ». « Mais les cours sont de très grande qualité et les réalisations en recherche sont trop méconnues ». « Arrêter de toujours justifier notre existence auprès de nos collègues des autres universités; levons la tête et donnons envie aux jeunes professeurs de travailler et d'innover à la TÉLUQ ». « Il faut travailler sur le préjugé que la FAD est moins bonne que le campus ».

3.2.4 le détachement

Dix-neuf professeurs (42%) favorisent le détachement de l'UQÀM. Il est suggéré « une autonomie totale de la TÉLUQ; il faut sortir du réseau de l'UQ. » ... « devenir une université autonome au même titre que les autres constituantes du réseau de l'UQ ». L'exemple étant l'Open University de Grande-Bretagne qui a « un profil de haute qualité et avant-gardiste en éducation à distance ». Enfin on suggère avec l'UQÀM « Des partenariats sur la base de deux institutions autonomes mais pas intégrées ». On propose également « d'élaborer une formule de retrait en privilégiant un partenariat privilégié avec l'UQÀM, notamment mais pas exclusivement, dans les projets déjà en cours ». « Il nous faut retrouver notre autonomie perdue et en profiter pour se redéfinir ».

Enfin, il est même envisagé comme modèle « la création d'un centre (institut, école, etc.) de formation à distance regroupant tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire, collégial, universitaire) », une option qui n'est pas nécessairement partagée car « nous serons devenus une boîte de médiatisation ».

Les arguments en faveur du détachement sont nombreux.

- Culture et modèle :
« Les cultures organisationnelles et les modèles d'affaire des deux universités sont trop différents pour pouvoir se marier facilement ».... « La TÉLUQ repose davantage sur un travail d'équipe, une gestion de projet en mode continu alors que la formation campus repose davantage sur un travail individuel dont le projet prend fin dès que la session est terminée. La production de cours, l'offre de cours et la gestion des cours se font différemment ce qui nécessite des compétences différentes et des contraintes à considérer très différentes. Les critères de décision qui conviennent sur campus ne doivent pas être appliqués en FAD » ... « Dans ce contexte, il m'apparaît que la TÉLUQ ne peut profiter des avantages de sa petite taille pour s'ajuster rapidement et procéder à une offre de cours et de programmes qui répondent aux besoins de sa clientèle actuelle et potentielle ».
- Perceptions de la FAD :
« le développement de la TÉLUQ est bloqué par l'emprise de l'UQÀM, que ce soit par l'indifférence démontrée ou par la méconnaissance de la formation à distance ». « La FAD ne pourra se développer dans une institution qui considère cette modalité d'enseignement comme étant une formation de moindre qualité qu'en présence. On y admet que la FAD peut, tout au plus, être une solution « pour des personnes vivant au loin », comme l'a dit le vice-recteur à la vie académique lors de la Collation des grades 2009 » ... « perception biaisée, dévalorisante du travail de recherche et d'enseignement à la TÉLUQ ». « Il y a beaucoup de préjugés par rapport à la formation à distance; ce ne sont pas de vrais cours et nous ne sommes pas de vrais professeurs ».
- Structures :
il « s'agit de deux structures tellement différentes à tous les points de vue que leur fusion ferait, à mon avis, des distorsions dans chacun des deux modes de diffusion de l'enseignement, mais surtout en FAD » ... « Comme la taille de la TÉLUQ est beaucoup plus petite que celle de l'UQÀM, une fusion représenterait une domination des critères de décision qui prévalent sur campus, mettant en danger la survie de la FAD » ... « comment faire passer des projets de programmes ou cours en FAD dans des départements où nous serions en minorité ? » ... « Il y a trop d'irritants notamment au niveaux de la tâche, des positions syndicales et de la gestion du budget pour que ça puisse marcher ».
- Démobilisation :
« Le moral et l'ambiance sont plutôt sombres depuis le rattachement » ... « Poursuivre dans la voie actuelle ne pourra que maintenir des rapports humiliants et méprisants pour la TÉLUQ en plus de bloquer tout développement pendant plusieurs années ».
- Occasion de développement :
« Le retrait de la TÉLUQ de l'UQÀM est pour nous une opportunité extraordinaire. C'est

davantage une renaissance que la mort d'un projet ». ... « se développer sur le plan international » ... « permettre de mettre en valeur toute notre expertise » ... « permettre un développement du type qu'a connu la Open University ».

- Manque de collaboration :
« Nous sommes vus comme un compétiteur et non comme un partenaire » ... « Il y a une concurrence financière entre la TÉLUQ et l'UQÀM, ce qui ne devrait pas être le cas; ce sont des étudiants de l'UQÀM qui demandent à suivre des cours à distance ce qui ne fait pas l'affaire des départements... qui dénigrent alors la qualité des cours de la TÉLUQ » ...
« La façon dont a été traité à l'UQÀM le dossier de projet de Maîtrise en technologie éducative est la preuve flagrante, selon moi, de la fermeture de l'UQÀM à nos projets de FAD. Pourtant nous ne sommes pas ici en présence d'un programme dans un secteur qui n'était pas « menaçant » puisque aucun programme de maîtrise dans ce secteur n'est offert à l'UQÀM... Alors, imaginons ce que cela peut être dans les programmes où l'UQÀM dispense déjà de l'enseignement ».
- Objectifs stratégiques de l'UQÀM :
« L'UQÀM n'a pas l'intention d'investir et de se démarquer dans ce mode d'enseignement ».
- Désintérêt :
« si j'étais professeur à l'UQÀM, je n'aurais surtout pas besoin de la TÉLUQ pour faire de la formation à distance » ... « il y a un monde d'incompréhension entre les deux institutions et même si certains ont le désir de travailler avec la TÉLUQ, il n'y a aucun incitatif financier »
- Intérêts syndicaux :
« Il y a certainement un blocage de la part du SPUQ dont la nouvelle convention collective n'ouvre absolument pas la porte à la formation à distance ».

La citation suivante, faite par un professeur, semble résumer l'état d'esprit de la majorité:

« Le corps professoral de l'UQÀM ne démontre depuis le rattachement aucun intérêt et aucune ouverture relativement à la FAD. La TÉLUQ est présentement bloquée dans son développement et est maintenant dans une situation institutionnelle intenable et risquée pour sa survie, sa position en tant que leader de la FAD, sa crédibilité. La situation a des conséquences néfastes qui commencent à créer d'autres crises (ex. : AETELUQ; Conseil professoral, etc.) avec le risque que tout s'emballe et qu'on ne puisse plus gérer à la fois les crises et les changements nécessaires au développement de la TÉLUQ ».

3.3 L'avenir du modèle de la TÉLUQ

Un certain nombre de professeurs ont émis des commentaires sur le modèle de la TÉLUQ et son avenir. Certains d'entre eux révèlent un malaise qui ne découle pas du rattachement, mais qui devra être élucidé quelle que soit l'option qui sera retenue. Le modèle de la TÉLUQ est à revoir qu'elle s'associe ou non à l'UQÀM. Ces commentaires parlent de revoir un modèle « mercantile et clientéliste » « administratif » « techno-pédagogique rigide », avec « ses pseudo-professeurs déconnectés des étudiants ».

Mais d'autres commentaires ne traduisent pas ce malaise par rapport au modèle de la TÉLUQ. Ces commentaires soulignent que la TÉLUQ est une institution où peut se « faire de l'enseignement en toute liberté, peu importe que l'on soit expert ou non dans la matière enseignée » ... le « travail d'équipe avec des pros de la formation à distance (technopédagogues, spécialistes en science de l'éducation, réviseurs, éditeurs, etc.) » ... « une gestion de projet en mode continu ».

D'autres commentaires encore soulignent que « la TÉLUQ n'a pas de vision claire de ce qu'elle veut être comme institution universitaire ». En conséquence, il y a un appel à « redéfinir notre projet de formation à distance et redevenir des professeurs avec une vocation académique », à « repenser une TÉLUQ renouvelée et non pas retomber dans les vieilles routines; il faudrait également avoir plus d'ouverture, de flexibilité, d'initiatives afin d'être différent et ne pas toujours tenter de copier les universités traditionnelles ou de reproduire nos vieux succès. Pourquoi pas une véritable université pour l'apprentissage tout au long de la vie; une vraie université d'adultes » ... à « simplifier son modèle de FAD en offrant davantage de cours synchrones, des plateformes plus accessibles et conviviales qu'Explora, l'utilisation de Facebook, Twitter de l'iPod ... et un encadrement plus personnalisé par les professeurs » ... « Il nous faut devenir le MIT de la FAD et nous présenter comme tel à l'international ».

4. Les constats

L'analyse du taux de réponses au sondage des professeurs du SPPTU (70 %) nous permet de souligner que l'échantillon est fortement représentatif de l'ensemble du corps professoral.

Qu'est-ce que l'analyse des réponses révèle par rapport à l'objet de la consultation ?

- La très grande majorité des professeurs rejette tout scénario d'intégration comme celui proposé par le rapport Brossard.
- La très grande majorité des professeurs souhaite des améliorations à la situation actuelle. Toute nouvelle entente qui améliorera ces conditions ne devrait être en-deçà des conditions présentes.
- Près de la moitié du corps professoral favorise le détachement de l'UQÀM.
- Le tiers des professeurs favorise une nouvelle association, avec ou sans l'UQÀM.
- Vingt pour cent favorisent le statu quo quoique, pour certains, avec des nuances du style « statu quo amélioré ».
- Quatre pour cent favorisent l'intégration.

Enfin il est clair pour l'exécutif que les professeurs veulent être impliqués au premier chef dans la redéfinition de la TÉLUQ.

5. La position du SPPTU

Le Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-Université est le seul accrédité pour représenter tous les professeurs réguliers et invités et les professeurs substitués salariés au sens du Code du travail, à l'exception des professeurs consultants.

Considérant que :

- le SPPTU a l'obligation légale de défendre le statut de professeure et de professeur d'université pour chacun de ses membres;
- le SPPTU a l'obligation légale de défendre et de préserver toutes les dispositions de la Convention collective des professeures et des professeurs de la Télé-université (2005-2010);¹⁰
- le SPPTU n'entend pas se saborder et demander à ses membres d'adhérer à un autre syndicat de professeurs d'université,

le SPPTU :

- entend collaborer et participer à toute action qui favorisera le développement d'une UNIVERSITÉ À DISTANCE DU QUÉBEC, une université à part entière, autonome, innovante, rassembleuse, dynamique, tournée vers les besoins du Québec et de la francophonie, et ce, quelle que soit son affiliation et son appellation;
- propose la tenue d'ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION À DISTANCE afin d'actualiser le modèle de la TÉLUQ, de renforcer sa dimension académique et de l'adapter au nouveau contexte socio-politique et aux nouveaux besoins de la société québécoise et de la francophonie.

¹⁰ Le SPPTU ne saurait donc négocier une entente avec une autre université ou une désaffiliation selon le modèle des professeurs de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC-MONTRÉAL) où les professeurs n'ont pas de syndicat reconnu ni de convention collective mais simplement une association des professeurs, l'APHEC.

Remerciements

L'exécutif du SPPTU tient à remercier tous les professeurs de la TÉLUQ qui ont participé à la consultation par sondage et lors des rencontres tenues à Montréal et à Québec.

Les commentaires recueillis sont précieux et permettent de refléter la diversité des opinions. Ils nous ont indiqué la position à prendre sur l'avenir de notre institution.

L'exécutif du SPPTU :

- France HENRI
- Yves LECOMTE
- Jean-Yves LESCOP

Le 15 octobre 2009

OPPU

sppTU

Syndicat des
professeures et des professeurs de la
Télé-université

sppTU

Syndicat des
professeures et des professeurs de la
Télé-université

sppTU

Syndicat des
professeures et des professeurs de la
Télé-université

sppTU